

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5, 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Aux termes de son article 24, le traité de commerce et de navigation conclu le 14 juin dernier entre la France et la Russie, doit entrer simultanément en vigueur dans les deux pays à une époque que les parties contractantes se sont réservé de déterminer. Il vient d'être décidé d'un commun accord, entre les deux gouvernements, que la mise à exécution de ce traité aurait respectivement lieu le 2/14 septembre.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. — Les populations Roumaines ne laissent échapper aucune occasion de manifester leurs profondes sympathies pour la France. Le 15 août, M. de Talleyrand a été fêté et acclamé. La *Presse d'Orient* publie une correspondance pleine d'intérêt sur cette nouvelle explosion de l'opinion publique. Plusieurs milliers de personnes ont offert à M. de Talleyrand une magnifique couronne de fleurs rares. « Nous la présentons au représentant de la France, lui a dit « un jeune homme du peuple, comme l'image de « la Roumanie; nous vous la confions parce que « nous sommes convaincus que vous ne la laissez « rez point flétrir. »

« Le commissaire français a été fort ému de cette scène, si naïve et si grande à la fois; il a remercié en termes chaleureux la population des sentiments sympathiques qu'elle lui exprimait pour l'Empereur et pour la France, et il a déclaré, pour répondre aux bruits répandus sur la conférence d'Osborne, que le Gouvernement français n'avait point modifié ses bienveillantes intentions pour les Principautés. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle satisfaction a été reçue à Bucharest et ici la nouvelle de la promotion de M. de Talleyrand au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, vendredi, 4 septembre. — Reschid-Pacha vient d'être déposé du titre de président du conseil du tanzimat, qu'il avait reçu dernièrement lorsqu'il s'est retiré du ministère. On ne sait à quoi attribuer cette destitution. Le bruit se répand

de nouveau que plusieurs fonctionnaires vont être révoqués ou même envoyés en exil. On prétend que la Porte songerait à modifier son système politique, dans une certaine mesure. (Le Nord.)

Berlin, samedi 5 septembre. — Le *Zeit* dit qu'un conflit vient de surgir entre la France et le Danemark à propos du mode de paiement de la quote-part que le gouvernement français aura à payer pour le rachat du Sudzoll. La France veut effectuer ses versements à Paris, le Danemark demande qu'ils soient faits à Copenhague. La France a présenté un ultimatum. (idem)

FAITS DIVERS.

Deux manufactures contiguës ont encore été la proie des flammes dans la nuit de jeudi à vendredi, à la porte de la capitale.

Sur l'avenue de Vincennes, à 200 mètres de la barrière, près du gazomètre, au n° 41, on voyait un joli jardin traversé par une allée qui conduisait à droite à un élégant petit pavillon de maître et à gauche à une manufacture d'outils de toute sorte pour menuisiers, ébénistes, etc. et une autre manufacture de caisses d'harmoniums. La première de ces manufactures, mue par une machine à vapeur de la force de 8 à 10 chevaux, était dirigée par M. Bernier qui avait créé cette industrie tant admirée à l'Exposition universelle dans ses merveilleux beaux produits, l'autre appartenait à M. Girardin.

C'est au centre de ces deux établissements pleins de bois secs de toute espèce que cette nuit, à onze heures 1/4, le feu s'est déclaré avec violence. Au premier cri d'alarme jeté par les sergents de ville de service, toute la population de la barrière a été sur pied; les sapeurs-pompiers de Charonne, St-Mandé, Montreuil, Vincennes et Paris sont accourus avec huit pompes. M. le chef de la police municipale de Paris, M. Balestrino, les commissaires de police du voisinage, les garnisons de Vincennes et de Reuilly sont accourus pour organiser les secours.

Le feu a été attaqué avec vigueur, mais on n'a pu que préserver les établissements voisins, surtout le gazomètre qui était rempli pour son service et qui

eut fait explosion d'une manière désastreuse, si le gaz eût été atteint par la moindre étincelle. Les deux bâtiments parallèles qui renfermaient les deux manufactures ont été littéralement réduits en cendres. Il n'est resté que la cheminée de la machine, un mur de pignon et le petit pavillon d'habitation. MM. Bernier et Girardin étaient assurés.

La perte totale est approximativement évaluée à 250,000 francs. Un ouvrier a eu le cou un peu brûlé par la chute d'une poutrelle enflammée. — Havas.

— Un correspondant de la *New-York-Tribune*, qui s'est rendu avec une expédition à Sébastopol, dans le but d'obtenir un contrat pour relever les vaisseaux coulés dans le port, rend ainsi compte de ce qui lui est arrivé.

Ils sont entrés en Russie par Odessa, sur un bateau à vapeur autrichien. On leur a permis de descendre à terre, mais sans bagage, et ils ont été visités minutieusement à la douane, sous la garde de deux soldats. Après avoir attendu près d'une heure, chacun à son tour a été introduit dans une salle voisine, et là un interrogatoire a eu lieu, sous la présence de deux officiers parlant un peu l'anglais : — Votre passeport? Votre âge? Avez-vous des parents à Odessa? Votre profession? Combien de temps comptez-vous rester en Russie? — Puis on passait dans une autre pièce où l'on attendait encore une heure. C'est là que l'on visitait les bagages. Un officier suivi de quatre soldats arrivait. On visitait tous les colis qui étaient ouverts.

D'Odessa, le voyageur s'est rendu à Nicolaïeff. L'amiral Boutakoff l'a reçu avec bienveillance. Il lui a dit qu'il était charmé d'apprendre que l'on essaierait bientôt de relever les vaisseaux à Sébastopol. Il lui a appris qu'il avait reçu une dépêche de Saint-Petersbourg qui lui annonçait qu'un colonel Lane avait demandé la permission d'opérer avec une Compagnie à Sébastopol. La même dépêche annonçait à l'amiral Boutakoff que M. John E. Gowen avait l'unique contrat et que toute autre personne ayant l'espoir de faire une opération semblable était dans l'erreur, attendu que l'entrée du port lui serait interdite ainsi qu'à ses machines.

L'amiral lui a fait faire une promenade dans l'arsenal. Là il a vu deux beaux vaisseaux de ligne de 220 canons, qui doivent être lancés en septembre;

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

Nancy était à la fenêtre et cria, s'adressant à un domestique :

— Fais monter Smarth, mon père le demande, qu'il se dépêche... deux gourdes pour toi.

Le comte était atterré; les yeux baissés, le front chargé d'un nuage, il semblait frappé de mort comme la victime qui se tordait à ses genoux.

La Rémédios prit la tête de Thomas, la souleva, écarta les lèvres du moribond avec ses doigts osseux et jaunes, et, plaçant l'ongle de son pouce sur les gencives du malheureux jardinier, elle montra ses dents serrées :

— Voyez, maître, dit-elle, c'est bien le poison; voyez ces taches noires et ces pustules... il n'y a pas de remède...

Thomas poussa un soupir étranglé, son visage se contracta, ses yeux se renversèrent, et il mordit les revers de ses mains avec la rage d'un damné.

La mulâtresse posa la tête de sa victime sur le carreau, et contempla d'un œil larmoyant cette bouche couronnée d'une écume jaunâtre.

La misérable créature avait adroitement frotté les gencives de Thomas avec cette liqueur pâteuse qu'elle cachait sous ses ongles; elle ne voulait pas que le pauvre

négre pût parler devant Smarth; la confrontation eût pu la compromettre; il en avait dit assez, son cadavre était plus éloquent que sa voix.

Thomas s'agita en brusques convulsions qui épouvantèrent Nancy. Cependant elle se fit violence, prit de l'eau dans un vase, en jeta quelques gouttes sur l'agonisant et pria près de lui à voix haute, pendant que l'amiral la regardait avec stupeur, et que Médi répétait ses oraisons en se signant avec une dissimulation caudite.

Tout-à-coup un bruit de pas retentit dans le corridor, la porte s'ouvrit, et la bonne, l'honnête figure du vieux contre-maître apparut. Smarth fronça le sourcil en voyant ce qui se passait; il s'arrêta sombre et interdit.

— Approche! dit le comte, viens là, près de moi.

Un silence terrible suivit ces paroles prononcées avec le calme et la douleur de la dignité blessée. Nancy cacha son visage dans ses deux mains, et la Rémédios la soutint dans ses bras.

— Encore un malheur! encore un crime! dit Smarth avec cette fermeté chagrine d'un cœur irréprochable, avec cette candeur dont ne se sépare jamais la vertu.

— Un malheur, un crime, oui, reprit l'amiral... Le poison, en effet, te tient fidèle compagnie... Voilà un homme qui, ce matin, était plein de force, de jeunesse et de santé; regarde-le... — Thomas, dit Smarth, m'entends-tu? peux-tu me parler?

Le jardinier, que d'atroces douleurs avaient pour un

moment privé de sentiment, entendit cet appel, cette question; il se souleva sur un coude, regarda Smarth avec des yeux hagards et injectés de sang, poussa un cri rauque et sauvage, ouvrit de nouveau la bouche pour s'exprimer, et, ne pouvant articuler aucun mot intelligible, il grinça des dents avec une horrible colère.

La Rémédios avait pâli en voyant Thomas prêt à porter son accusation; elle craignait la justification de Smarth; mais son visage rayonna de joie quand elle s'aperçut de l'effet produit par la dernière dose de poison versée au moribond... La langue du nègre était paralysée; elle triompha, et son triomphe la fit sourire lorsque Thomas, éperdu, hors de lui, leva l'une de ces mains défaillantes et l'arrêta, ainsi que son regard d'une fixité rigide, sur le contre-maître qui, ne comprenant rien à cette pantomime, tenait le front haut et montrait dans son regard la sérénité de sa belle âme.

Le jardinier, épuisé par l'effort violent qu'il venait de faire, retomba comme une masse sur le carreau où il expira.

— Pourquoi restez-vous là, Mam'zelle, dit Smarth avec la respectueuse autorité que donnent aux vieux serviteurs le zèle et le dévouement; vous êtes de trop dans cette chambre; et vous, amiral, allez vous-en, laissez-moi, il n'y a plus rien à faire ici... — Il n'y a plus rien à faire ici! s'écria le comte comme s'il eût été réveillé en sursaut par le coup de foudre d'une furie. Ah! misérable

deux corvettes d'un beau modèle. Le bassin de Nicolaïeff est très-vaste.

Le correspondant s'est rendu ensuite à Sébastopol, avec des lettres de recommandation pour l'amiral Messer et le gouverneur Vocaliek. Il a été bien reçu. Sébastopol est un monceau de ruines ressemblant plutôt à Herculaneum et à Pompéi qu'à une ville moderne. Le 8 juin, MM. Gowen et Capeland sont arrivés avec leurs familles. Le grand-duc Constantin avait exprimé à M. Gowen, qui l'avait vu à Paris, le vœu que l'on accélérât autant que possible le déblaiement du port de Sébastopol. C'est le 1^{er} juillet qu'a eu lieu le premier essai des appareils et machines de M. Gowen et C^{ie}. Il faut peser les ancres des gros vaisseaux avant de commencer les opérations en attachant les chaînes. On ne croit pas que les vaisseaux puissent servir. Mais la valeur du matériel sera immense.

CHRONIQUE LOCALE.

Le concours agricole de notre arrondissement avait attiré, dimanche dernier, sur une pièce de terre dépendant de la ferme du Pâtureau, en Saint-Lambert, un grand nombre de cultivateurs, beaucoup de propriétaires agronomes et éleveurs, les membres du Comice et les autorités de Saumur. La réunion était présidée par M. le Sous-Préfet.

Les laboureurs, selon l'usage, ont ouvert le concours. Le labour était difficile; les attelages à une et même à deux bêtes étaient trop faibles, en égard à la dureté du terrain; le sol naturellement compacte l'était devenu davantage par suite de la grande sécheresse. Le jury a dû tenir compte de cela. Tout le monde a admiré le savoir-faire des concurrents, et en particulier des jeunes colons de Fontevault: l'un d'eux conduisait une charrue tirée par un jeune bœuf qu'on attelait depuis huit jours seulement.

Après avoir statué sur le labourage, les commissions chargées d'apprécier la beauté des animaux soumis au concours, ont procédé à leur examen et les ont classés dans l'ordre ci-après indiqué.

M. le Directeur de la Maison centrale de Fontevault, quoiqu'il ne dût pas prendre part aux prix, avait envoyé plusieurs attelages et différentes espèces d'animaux. Dans un but tout bienveillant, il avait fait exposer des instruments d'agriculture de M. J. Bodin, de Rennes, dont le dépôt existe à la Maison centrale, et des échantillons de très-beaux produits légumineux: choux, carottes, betteraves, potirons, etc., ainsi que deux bottes de sorgho, en vert, cette plante si précieuse et si peu connue, qu'on emploie avec tant de succès comme pâture, et dont on peut tirer de l'eau-de-vie et du sucre. Faire connaître de bons instruments et des produits supérieurs, c'est rendre un véritable service au pays et aux agriculteurs: grâces soient rendues à M. le Directeur.

M. Courtiller, qui poursuit avec tant de zèle son expérimentation des vignes précoces, avait aussi exposé diverses espèces de chasselas et muscats mûrs depuis longtemps déjà. Mais ce qui a plus particulièrement fixé l'attention des viticulteurs, ce sont les raisins de vigne (rouges et blancs), aujourd'hui en pleine maturité, avec lesquels on peut, dès-à-présent faire du vin. Si l'on peut propager un cépage dont les raisins soient bien mûrs à la fin de septembre, c'est là un avantage immense pour notre pays. — Et il n'est guère permis aujourd'hui de douter du succès, puisque depuis deux ans la maturité a lieu à la même époque, et que le vin fait l'année dernière et dégusté cette année a donné d'excellents résultats. Que les viticulteurs soient donc pleins d'espérance. M. Courtiller veut bien continuer ses expériences: personne n'a plus droit que lui à la reconnaissance publique.

LABOURAGE.

1^{er} Prix. Jean Tortu de Villebernier.
2^e — Meunier, de la colonie agricole de Fontevault.

La charrue à 4 bœufs, n'étant pas dans les conditions du programme, a été mise hors de concours.

ESPÈCE BOVINE. — Taureaux.

La colonie de Fontevault, qui avait amené au concours ses magnifiques bêtes, a reçu une mention honorable, parce qu'elle ne pouvait pas recevoir de prix, les animaux appartenant au Gouvernement.

1^{er} Prix. M. Chauveau, de Brain, pour taureau suisse.
2. — M. Pierre Guy, de Brain, — taureau choletais.
3. — M^{me} V^e Chassier, d'Allonnes, — Id.
4. — M. Fremont, d'Allonnes, — Id.

Génisses.

1^{er} Prix. M. Decosse, de Chemellier, — génisse Durham-Cotentin.
2. — M. Maurisseau, de Grézillé, — Id.
3. — M. Jean Duveau, d'Allonnes, — génisse choletaise.
4. — M. Pierre Guy, de Brain, — Id.

ESPÈCE PORCINE. — Verrats.

1^{er} Prix. M. Dolivet, de St-Lambert, — verrat, race craonnaise.
2. — M. Carré, de Varennes, — Id.
3. — M. Bertin, du Coudray, — verrat, anglo-chinois.

Truies.

Aucune bête présentée n'ayant mérité le 1^{er} prix, il n'en a été donné qu'un second à la truie de M. Chassier d'Allonnes.

ESPÈCE CHEVALINE. — Poulinières.

1^{er} Prix. M. Poitou, de Tigné. — Jument anglaise.
2^e — M. Dufresne, de St-Lambert. — Anglo-normande.
3^e — M. Thibault, du Coudray. — Percheronne.

Poulains d'un an.

1^{er} Prix. M. Poitou, de Tigné.
2^e — M. Du Bant, du Coudray.
3^e — M. Boureau, de Brigné.
4^e — M. Chenuau, de Saint-Lambert.

Poulains de deux ans.

1^{er} Prix. M. Du Bant, du Coudray.
2^e — M. Poitou, de Tigné.
3^e — M. Lehou, de Doué.
4^e — M. Chenuau, de Saint-Lambert.

OIES.

Prix unique. M. Girard, de l'Isle-Maffray.

Le concours étant terminé, M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Saumur, les membres du Comice, les lauréats et plusieurs autres personnes notables, se sont réunis dans un banquet à l'hôtel Budan.

Vers la fin du dîner, M. Louvet, maire de Saumur, s'est levé et a porté le toast suivant.

« MESSIEURS,

» Dans cette réunion consacrée à fêter l'agricul-

ture, je crois être l'interprète de vos sentiments unanimes en vous proposant le toast suivant :

» A S. M. l'Empereur Napoléon III!

» Les agriculteurs sont les amis de l'Empereur. Ce sont eux surtout qui, par leurs nombreux suffrages, ont rétabli l'Empire.

» L'Empereur, lui aussi, est l'ami des agriculteurs. Voyez quels bienfaits il ne cesse de répandre sur eux :

» En saisissant le gouvernail de l'Etat d'une main vigoureuse et ferme, il a restauré l'ordre, le commerce et le crédit, et il a tiré nos campagnes de la misère où elles étaient plongées;

» En plaçant la France à la tête des nations, par la sagesse de sa politique et par les succès de nos armées, il a préparé notre prépondérance commerciale dans le monde entier;

» En couvrant le territoire de l'Empire d'un vaste réseau de chemins de fer, il facilite la circulation et le placement de tous nos produits agricoles et manufacturiers;

» Enfin, il nous montre lui-même l'exemple des progrès en agriculture; car en ce moment il assainit et fertilise la Sologne, et il défriche les landes de Bordeaux.

» Il nous montre aussi un autre exemple, meilleur encore et plus beau, celui du dévouement; et cet exemple, nous ne pouvons, moins que personne, l'oublier: il y a quinze mois, Messieurs, au premier signal de nos désastres par l'inondation, Sa Majesté est accourue de sa personne pour nous apporter des consolations et des secours.

» Honneur au Souverain qui rend notre France calme, riche et prospère à l'intérieur; puissante, respectée et glorieuse à l'extérieur!

» En vous tenant ce langage, Messieurs, je ne suis pas suspect de flatterie. Enfant de votre pays, honoré quatre fois par vous du mandat législatif, je connais vos sentiments de franchise et d'indépendance, et j'ai la fierté de croire que, sous ce rapport, je suis resté et je resterai toujours en complète communion de pensée avec vous.

» Donc, Messieurs, élevons nos verres, et dans la libre sincérité de nos cœurs, acclamons tous ce toast national :

» A l'Empereur! Vive l'Empereur!

M. O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur, a pris ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Il n'est pas de profession plus honorable que celle d'agriculteur. Sans l'agriculture, la terre, couverte de ronces et d'épines refuserait à l'homme sa subsistance. Serait-elle pour cela une mère dénaturée, justement vouée à l'exécration de ses enfants? Non, Messieurs, la terre n'est ni injuste ni ingrate! Elle comble de bienfaits ceux qui la cultivent et la soignent, de même qu'elle se fait avare pour ceux qui la délaissent ou la négligent.

» Cultivateurs de la Vallée, ce n'est pas vous qui refusez à la terre les soins qu'elle réclame. Vos efforts généreux ne lui manquent jamais: aussi, vous en récompense-t-elle toujours par d'abondantes moissons. L'année dernière un terrible fléau a ravagé vos champs, dispersé vos troupeaux, renversé vos maisons. Vous ne vous êtes pas laissé décourager. Vous avez opposé à l'adversité l'énergie et le travail, qui font la force de l'homme; vous vous êtes souvenus de ce vieux proverbe: *aide-toi,*

fourbe, ton heure est arrivée!

L'amiral se leva blême de colère et posa violemment la main sur la tête de Smarth, qui fléchit un genou et le mit à terre sans répondre un seul mot. Le digne matelot, quoique frappé au cœur par cette attaque foudroyante et imprévue, ne pouvait croire qu'on osât l'accuser d'un crime. Nancy, effrayée de l'état violent de son père, se jeta sur ses mains et l'implora :

— Soyez grand, soyez clément, dit-elle, ce malheureux appartient au Créateur.

A ces mots prononcés par la douce voix de Nancy que Smarth adorait avec vénération, le vieux marin comprit la fureur de son maître; la conversation qu'il venait d'avoir avec l'amiral, l'incendie du *Triton*, l'embarras du comte en le questionnant sur ses absences nocturnes, tout fut lumière pour l'honnête homme, et cette lumière traversa son esprit comme l'éclair traverse le nuage en le couvrant d'étincelles.

Smarth, agile comme dans ses jeunes années, se dégagea de l'étreinte du comte, fit un bond au milieu de la chambre, retomba droit et solide sur ses deux pieds, secoua la tête comme le taureau qui échappe au joug, et regardant son maître avec cet éclat du courage qui fait de la face humaine un portrait divin, il dit sans trouble, sans élever la voix :

— Parlez, maître, quelle fourberie reprochez-vous à votre timonier ?

Le comte demeura interdit; il baissa les yeux devant ce calme imposant, mais se reprochant sa faiblesse et n'écoulant que son indignation :

— Mon timonier! dit-il; n'essaie plus de m'attendrir, méchant homme, par des souvenirs que tu as traînés dans la boue et le poison. Assassin de mes pauvres nègres, assassin de Judith et de tous ceux qui sont morts empoisonnés sur ce domaine, de ceux qui sont morts à Saint-Jean, assassin de ce malheureux encore chaud de ton crime, je te livrerai à la justice s'il y avait une justice pour tes pareils en ce pays maudit; je devrais te tuer moi-même, si je n'avais honte de ton sang gangrené, si tu valais, traître et ingrat, une charge de poudre... Va-t'en, va... va traîner tes remords et tes forfaits sous l'œil de Dieu, je te chasse; et si ma vengeance s'arrête là, c'est grâce aux prières de ma fille... Va-t'en. — C'est moi qui ai tué Louis? demanda Smarth dont les lèvres frémissantes étaient devenues blanches; c'est moi qui ai tué Joseph, Congo, Judith, Jean-Pierre et les autres, et ceux qui, depuis quatre jours, sont morts à Saint-Jean?

— Oui, monstre infâme, c'est toi!... Voilà donc tes expéditions nocturnes expliquées, voilà donc ton infernal secret dévoilé... Jean-Pierre, que tu m'as dit avoir fui marron dans les bois, Jean-Pierre a été empoisonné par toi, enterré par toi dans le parc aux moutons; Thomas a été empoisonné ce matin avec un citron; il a eu le temps de te dénoncer, nous venons de l'entendre, et sa

main glacée par la mort a désigné le meurtrier en l'arrêtant levée sur toi comme une main de justice... Sors d'ici, et ne remets plus les pieds sur cette habitation; évite en tout lieu ma présence, car tu ne mourrais que de ma main... As-tu assez joui de ma douleur, reprit le comte qui se sentait gagné par des larmes brûlantes... Tu m'as vu sombre et torturé, tu m'as vu assister à l'incendie de ce navire qui me rappelait mes heureux jours... Comprends-tu, maintenant pourquoi j'ai mis le feu au *Triton*?... Tu l'avais déshonoré... Va, matelot, sans cœur et sans entrailles, je te maudis et, je fais plus, je te dégrade; oui, comme si j'étais sur le tillac de mon vaisseau-amiral, à mon banc de commandement et devant l'équipage sous les armes, je te dégrade et te casse; je t'arrache tes galons et je te chasse... Va-t'en... tu n'es qu'un lâche! — Mon père, pardon! murmura Nancy effrayée, fondant en larmes.

Le comte avait épuisé toute son énergie; il s'appuya au bras de sa fille, suffoqué par des sanglots qu'il s'efforçait de combattre et de refouler.

Smarth n'avait pas courbé la tête sous ce torrent de calomnies; son front était inondé d'une sueur froide qui brillait sur sa peau luisante. Tous les muscles de son visage s'étaient tendus et contractés; il était immobile et raide; ses yeux étaient secs, et son regard fiévreux.

Tout-à-coup il fit un pas vers la Remédios :

— Parle, toi? dit-il.

le ciel l'aidera! vous vous êtes aidés, et Dieu — Grâces lui en soient rendues! — vous a envoyé de magnifiques récoltes qui ont, en partie, réparé vos pertes.

» L'agriculture est la principale occupation de la plupart d'entre vous. Continuez, Messieurs, à lui consacrer votre temps et vos facultés. Elle a fait des progrès dans votre arrondissement, mais elle n'a pas dit son dernier mot; ayez l'ambition de le lui arracher.

» Vous avez l'avantage d'avoir pour président de votre Comice un agriculteur habile qui ne laisse échapper aucune occasion de vous initier aux inventions nouvelles, et de vous faire profiter des améliorations apportées à la culture. Suivez-le dans la voie du progrès. L'Empereur, dont la sollicitude vous est connue, vous saura gré de vos efforts, et vos concitoyens vous en auront de la reconnaissance.

» Messieurs, je porte un toast *aux agriculteurs et au progrès de l'agriculture!* »

Enfin M. Du Bant, président du Comice, s'est levé et a porté la santé de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, représenté par M. le Sous-Préfet dans la réunion, et celle du conseil général de Maine-et-Loire, qui ne cesse d'encourager et protéger par tous les moyens en son pouvoir les intérêts de l'agriculture dans le département.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

Une dépêche télégraphique, écrite de Rome, sous la date du 5 septembre, annonce que le Saint-Père venait d'arriver en excellente santé, et que la réception faite à Sa Sainteté avait été on ne peut plus brillante.

Hambourg, le 6 septembre. — Le navire à vapeur *l'Albert*, parti de Dunkerque pour Saint-Petersbourg a été abordé devant Copenhague et a été coulé au fond par le navire *le Jean-Clair*.

Les passagers ont été sauvés ainsi que l'équipage.

Londres, 7 septembre. — Les nouvelles de New-York sont du 27 août.

L'expédition contre Utah est douteuse; les troupes sont désorganisées.

Plusieurs banqueroutes ont eu lieu à Boston; la faillite de *l'Ohio-life-Company* est une cause de méfiance dans les affaires. — Havas.

Parmi les ouvrages qui ont eu le plus de succès dans ces derniers temps et qui méritent le mieux d'être recommandés à toute personne qui aime à s'instruire, nous signalerons le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie* de M. Bouillet, inspecteur de l'Académie de Paris, et le *Dictionnaire universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, du même auteur (1). Le premier de ces ouvrages est parvenu en moins de quinze ans à sa treizième édition; le second, publié il y a trois ans à peine, a déjà eu trois éditions.

(1) Chacun de ces deux ouvrages forme un volume compacte grand in-8° d'environ 2,000 pages à deux colonnes, et se trouve à Paris, chez MM. L. Hachette et C^{ie}. Prix, 24 fr. broché; 25 fr. cartonné.

La mulâtresse se jeta en arrière avec un geste d'horreur.

— C'est bien, murmura Smarth, Dieu m'a fait le cœur aussi robuste que les épaules. Monsieur le comte, vous n'aviez pas besoin de me dégrader, de me maudire, de m'arracher ces galons gagnés dans vingt combats: votre seule accusation suffisait pour me flétrir et m'ôter la vie; vous étiez mon bienfaiteur, vous aviez mis quarante ans à m'enrichir de votre estime; il vous a suffi de quelques minutes pour me dépouiller... Vous êtes le maître, je ne me plaindrai pas! Smarth était enfant quand vous l'avez adopté, Smarth est vieux quand vous le chassez... Que le bon Dieu vous conserve votre erreur jusqu'au tombeau, car vous seriez trop à plaindre si vous reconnaissiez un jour mon innocence et l'injustice de votre colère... Quelques mots pourraient vous faire déplorer cette colère et prouver mon innocence: cette justification, je ne la ferai pas, car vous seriez plus malheureux et plus honteux de votre crime que je ne le suis de votre accusation.... Adieu, maître; adieu, mam'zelle Nancy, priez pour moi quand je serai mort; les anges comme vous sont entendus là-haut.

(La suite au prochain numéro.)

Ce qui explique un tel succès, c'est l'évidente utilité de ces deux répertoires, où l'on trouve la réponse à toutes les questions que l'on peut se faire sur les choses, comme sur les lieux et sur les personnes, et qui offrent ainsi, en deux volumes seulement une encyclopédie complète, de l'usage le plus commode. En effet, d'un côté, le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie* contient en abrégé l'Histoire de tous les pays, de toutes les religions, de tous les ordres, de toutes les institutions, la Biographie de tous les hommes célèbres, la Généalogie des grandes familles, la Géographie comparée de tous les âges; de l'autre, le *Dictionnaire des Sciences* donne des notices sur tous les objets des connaissances humaines: Sciences physiques et naturelles; Sciences métaphysiques et morales; Sciences mathématiques, pures et appliquées; Sciences médicales; Grammaire, Philologie, Rhétorique, Poétique, Beaux-Arts, Agriculture, Industrie, Commerce, etc.; avec l'étymologie de tous les termes techniques, l'histoire de chaque science, de chaque art, et l'indication des principaux traités qui s'y rapportent. Ajoutez que ces deux ouvrages se distinguent par une rédaction à la fois simple, claire, concise; que les articles qu'ils contiennent, toujours au niveau de la science, sont d'une exactitude qui leur permet de faire autorité; enfin qu'ils sont rédigés avec des ménagements tels qu'ils peuvent être mis entre toutes les mains.

Aussi, les deux *Dictionnaires* de M. Bouillet ont-ils obtenu les suffrages des juges les plus compétents et sont-ils rapidement devenus classiques. Le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie*, approuvé par l'Université dès son apparition et placé dans toutes les salles d'étude des lycées, a également mérité l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Le *Dictionnaire des Sciences*, apprécié de la manière la plus favorable par les feuilles les plus accréditées, vient de son côté de recevoir l'approbation de la plupart des conseils académiques de France.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Le 3^e tirage trimestriel pour 1857 des lots attribués aux obligations foncières 3 et 4 0/0, aura lieu le 22 septembre prochain, au siège de la Société, rue Neuve-des-Capucines, n° 19, à Paris.

Le 1^{er} Numéro sortant gagnera. 100,000 fr.

Le 2^e — — — 50,000

Le 3^e — — — 20,000

Les coupures de 500 fr. ont droit à la moitié, les coupures de 100 fr. au dixième du lot.

Il sera procédé, en outre, dans la même séance; au tirage de 1,122 obligations 3 et 4 0/0 et de 12 obligations 5 0/0, appelées au remboursement.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, le Tarif spécial ci-après :

Transports à petite vitesse.

TARIF SPÉCIAL POUR LE TRANSPORT DE CERTAINES MARCHANDISES

Au départ de PARIS (IVRY).

DÉSIGNATION des MARCHANDISES.	LIEUX DE DÉPART et de DESTINATION.	PRIX par 1,000 kil. sans frais de manutention.	CONDITIONS.
Asphalte — Bitume — Blanc de Meudon — Ciment — Craie — Ocre — Sang pour raffinerie en tonneaux — Verre cassé — Sable.	De PARIS (IVRY) à NANTES SAINT-NAZAIRE	18 fr. » 20 »	L'Expéditeur doit fournir un chargement complet, en rapport avec la capacité du véhicule mis à sa disposition. Le chargement et le déchargement sont opérés par les soins et aux frais de l'Expéditeur et du destinataire, sous la surveillance de la Compagnie. Dans le cas où l'une de ces opérations serait faite par la Compagnie, celle-ci aurait droit à 0,50 c. par 1,000 kilogrammes pour chaque opération. Le poids constaté au départ sert de base à la taxe. La Compagnie n'est pas responsable des déchets et avaries de route.
Alun — Acides chlorhydrique, nitrique, sulfurique — Blanc de céruse — Blanc de zinc — Chlorure de chaux — Chormate de fer — Couperose — Cristaux de soude — Manganèse — Manganium — Prussiate de potasse — Savons bruts — Sel de soude — Soude — Vert anglais — Verres à vitre — Bouteilles vides — Dames-jeannes vides.	De PARIS (IVRY) à NANTES SAINT-NAZAIRE.	21 50 24 »	

NOTA. — Les marchandises expédiées de ou pour une station non-dénommée ci-dessus, comprise entre deux stations dénommées, jouiront du bénéfice du présent Tarif spécial, en payant le prix fixé de Paris (Ivry) pour la station dénommée, située après la station destinataire, si la taxe ainsi calculée est plus avantageuse pour les expéditeurs que celle du Tarif général ou du Tarif spécial n° VIII-22, pour celles des marchandises dénommées ci-dessus, qui le sont également dans ce dernier Tarif.

CONDITIONS DU PRÉSENT TARIF.

L'expédition aura lieu dans les cinq jours qui suivront la remise de la marchandise au Chemin de fer, et sans tour de faveur entre les expéditions faites aux mêmes conditions. Toutefois, les expéditeurs conserveront la faculté de réclamer l'expédition dans le délai déterminé par l'article 5 de l'arrêté ministériel du 1^{er} septembre 1856, en offrant de payer le prix du Tarif général.

L'application du présent Tarif spécial reste soumise aux conditions des Tarifs généraux de la Compagnie, en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions particulières qui précèdent.

Le présent Tarif annule et remplace le Tarif spécial n° VIII-33, en ce qui concerne celles des marchandises dénommées ci-dessus, qui le sont également dans ce dernier Tarif.

Les personnes qui, dans les départements, désirent se procurer, au cours de la Bourse, des obligations participant aux tirages des lots, peuvent adresser leur demandes d'achats à MM. les receveurs généraux et particuliers des finances.

Le sous-gouverneur,
A. CRÉPY.

Préfecture du département de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION.

Le samedi 26 septembre prochain, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, dans une des salles de la Sous-Préfecture, à l'adjudication de la fourniture de 8,000 kilogrammes d'huile de colza épurée pour l'éclairage de la maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3^e division, bureau des prisons), au Secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 66 85.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 95 10

BOURSE DU 7 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 66 80

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 90 83.

Marché de Saumur du 5 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.) 18 78	Graine de luzerne .	80 —
2 ^e qualité, de 74 k. 18 00	— de colza . . .	50 —
Seigle 11 60	— de lin	27 50
Orge 10 80	Amandes en coques	
Avoine (entrée) 10 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves 14 —	— cassées (50 k.)	120 —
Pois blancs 36 —	Vin rouge des Cot.,	
— rouges 34 —	compris le fût,	
— verts — —	1 ^{er} choix 1856.	150 —
Cire jaune (50 kil) 220 —	2 ^e —	120 —
Huile de noix ordin. 80 —	3 ^e —	100 —
— de chenevis. 53 —	— de Chinon.	100 —
— de lin. 60 —	— de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière. (a) 25 43	Vin blanc des Cot.,	
Foin id. 55 82	1 ^{re} qualité 1856	— —
Luzerne 54 60	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle. 80 —	3 ^e —	60 —

(a) Prix de l'administration militaire.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

Par adjudication,
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE,

D'UNE MAISON

ET DÉPENDANCES,

Située dans la Grande-Rue des Rosiers.

L'adjudication aura lieu le samedi 17 octobre 1857, à midi, à la barre du Tribunal civil séant à Saumur.

Cette maison a été saisie à la requête de M^{me} Modeste Delanoue, veuve du sieur Pierre Boireau, propriétaire, demeurant à la Daguennière, pour laquelle a été constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

Sur M^{me} Joséphine Besnard, veuve de M. Vendémiaire Bérault, propriétaire, demeurant à Loudun, ayant constitué M^e Labiche, avoué, demeurant à Saumur;

Par procès-verbal de Dafour, huissier à Gennes, du 24 juin 1857, enregistré à Gennes le 27 dudit mois, visé le même jour, 24 juin, par M. Fontaine, conseiller municipal des Rosiers, et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le 8 juillet 1857, vol. 16, n^o 5.

Designation de la Maison.

Une maison, située aux bourg et commune des Rosiers, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, connue autrefois sous le nom d'auberge de la Promenade et d'hôtel de France, bâtie sur la grande route des Rosiers, et composée de cinq chambres par le bas, dont quatre à cheminée, et deux chambres hautes, écurie sous le bâtiment, et cave voûtée sous la terrasse, vaste grenier, le tout couvert en ardoises, joignant d'un côté au midi la Loire, d'autre côté la Levée, d'un bout M. Cosnard, et petite ruelle entre, d'autre bout Martineau.

Devant ladite maison, un jardin dans lequel est une petite maison et un puits, le tout contenant environ quatre ares douze centiares, situé au lieu dit l'Ancienne-Ecole, au bourg des Rosiers, vis-à-vis la première maison ci-dessus désignée, joignant d'un côté M. Legagoeux, d'autre côté M. Mercereau, une petite ruelle commune entre, d'un bout ledit M. Mercereau, et d'autre bout le sieur Forest.

Le tout mis à prix à 1,000 francs.

Les objets saisis sont loués par inégales portions à Jean Renault, menuisier, Jean Fernet, maçon, et Gueret-Saumur.

Le cahier des charges est déposé au Greffe du Tribunal civil séant à Saumur.

Dressé à Saumur, le 7 septembre 1857.

L'avoué poursuivant,
CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 7 septembre 1857, f^o 10, c. 8, reçu un franc, dixièmes vingt centimes.

(507) Signé: PÉRANCY.

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (472)

Etudes de M^{es} DELY et LEPAGE, notaires à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Par le ministère de M^{es} DELY et LEPAGE, notaires à Angers,

Le mardi 29 septembre 1857, à midi,

En la salle de la mairie de Gennes, Diverses COUPES de bois-taillis, bruyères et oseraies, situées commune de Gennes.

S'adresser, pour visiter les coupes, à M. CHAZAL, garde de la terre de Joreau, et pour plus amples renseignements aux notaires. (508)

Etudes des mêmes notaires.

A AFFERMER,

Par adjudication,

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre prochain,

Par le ministère de M^{es} DELY et LEPAGE, notaires à Angers,

Le 29 septembre 1857, à 2 heures de l'après-midi,

En la salle de la mairie de Gennes,

1^o La MÉTAIRIE de la Croix-de-Joreau, située commune de Gennes, d'une contenance de 40 hectares environ;

2^o Le PRÉ BAUMIER, situé même commune;

3^o Et diverses PIÈCES de terre et luzernes, actuellement exploitées par M. Rabouin fils, situées près le bourg de Gennes.

S'adresser, pour visiter les biens, à M. CHAZAL, garde de la terre de Joreau. (509)

A CÉDER

Dans une ville de 30,000 âmes et à 14 myriamètres de Saumur, un MAGASIN DE MODES bien achalandé,

ET A VENDRE

Une MAISON, avec jardin, Basselle, à Saumur; pour le 1^{er} article, toute facilité de paiement, pour le 2^e article les conditions seront avantageuses.

S'adresser à M. RIMBAULT, Grand-Rue, n^o 52, à Saumur. (510)

Etude de M^e GABEAU, notaire à Baugé.

A VENDRE

En totalité ou par parties,

Trois FERMES et trois CLOSERIES en un seul tenant, situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et Chevire, à 2 kilomètres de Baugé, entre les routes de La Flèche et du Lude, contenant environ cent trente-deux hectares.

S'adresser, pour tous les renseignements, à M^e GABEAU, notaire, et, pour traiter, à M. BRY, propriétaire, aux Rosiers. (511)

A VENDRE

Pour cause de santé,

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE, à Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur, produisant de 8 à 9 mille francs.

Pour en traiter, s'adresser à M. BRY, propriétaire aux Rosiers. (480)

Etude de M^e BRUAS, notaire à Angers, rue Saint-Julien, n^o 27.

A VENDRE

La Métairie

des

QUATRE-CHÊNES,

Située en la commune de Saint-Christophe-du-Bois, canton de Cholet.

Cette MÉTAIRIE, divisée en deux exploitations, tenues par les époux Allain et Fillaudeau, contient au total 82 hectares 63 ares.

S'adresser, pour la visiter, aux fermiers, et, pour traiter, audit M^e BRUAS, notaire. (489)

A VENDRE

TROIS CHIENS COURANTS, dont un harleur. — Age 4 ans. — Taille 0,60 centimètres.

S'adresser au bureau du journal.

R. DE SAINTONGE. MALADIES SECRÈTES
N^o 68. SAVONNÈLE DE BAUME DE COPAHU PUR A
PARIS. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.
Approuvée par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieure à toutes CAPSULES ou INJECTIONS
Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS
VAPEUR-MECUM du D^r LEBEL. Prix: 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr.
Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le lundi 21 septembre 1857, à l'heure de midi,

DEUX MAISONS,

Appartenant à M. FROMAGEAU, architecte:

La première, située à Saumur, rue de la levée d'Enceinte, consistant en salon de compagnie, salle à manger, cuisine, bûcher, plusieurs chambres à coucher, grenier, jardin, et joignant d'un côté M^{me} veuve Prax, d'autre côté M^{lle} Augustine Latrau.

La seconde, située à Saumur, petite rue Beaurepaire, consistant en salle à manger, cuisine et cabinet au rez-de-chaussée, chambre et cabinet au 1^{er} étage, grenier, jardin, écorie et remise, joignant d'un côté la maison de M^{me} veuve Piquet, d'autre côté les servitudes de la maison occupée par M. Leroux.

La maison de la levée d'Enceinte sera mise à prix à 9,000 fr. 9,000 fr.
Celle de la petite rue Beaurepaire à 6,500 fr. 6,500 fr.
Une seule enchère adjugera. (502)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

On demande AU COLLÈGE

Un DOMESTIQUE de 18 à 20 ans, muni de bons certificats, et connaissant assez bien le jardinage. (496)

PIERRE LEVEAU,

Commissionnaire du chemin de fer,

Rue du Portail-Louis, 38,

A SAUMUR,

A l'honneur de prévenir qu'autorisé par la Compagnie du chemin de fer et l'administration municipale de Saumur, il transporte tous bagages de la gare à domicile et du domicile à la gare. — Il se charge de réveiller les voyageurs qui veulent partir par les trains de nuit.

Connu depuis longues années à Saumur, il espère qu'on voudra bien lui accorder confiance et protection. (475)

Fabrique de Venise en gros de S. Julien, n^o 22. Dépôt à Londres chez JOZEAU Ph. n^o 49, rue St. Martin.
COPAHINE
La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

TRAITÉ DE L'ART MUSICAL

PRÉCÉDÉ DE

L'ÉCHELLE TRICOLEURE

OU, APRÈS UNE RÉPUTATION DU SYSTÈME DE NOTATION USITÉ ET UNE EXPOSITION LUMINEUSE DU NOUVEAU PROCÉDÉ, ON TROUVE RÉUNIS LES PRINCIPES DE LA MÉLODIE, DE L'HARMONIE, DONT IL FAIT VOIR L'ENSEMBLE ET LES RAPPORTS SOUS LES TITRES SUIVANTS, SAVOIR: 1^o PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ART; 2^o PRINCIPES DU PLAIN-CHANT; PRINCIPES DE LA MUSIQUE; 4^o PRINCIPES DE L'HARMONIE.

La brochure, format in-octavo, beau papier, beau caractère, se vend à Paris, chez l'auteur, rue des Maçons-Sorbonne, 21. Elle est de 240 pages, dont 32 d'exemples répartis en cinq endroits.

Son prix est de 12 fr. 50 pour la France et de 13 fr. 50 pour l'étranger. Par suite d'arrangements avec l'administration des Postes, elle est rendue FRANCO à domicile sur un mandat qui doit être affranchi ainsi que la lettre d'envoi.

Le treizième exemplaire est accordé en prime à la personne qui en prendrait douze. (000)

A VENDRE

de suite,

Un très bon petit PRESOIR en chêne, en très bon état, que l'on démonte et place où l'on veut. Deux petites cuves. Plusieurs bonnes portoirs. Cent mètres de bons chevrons en bois blanc. Cent mètres courants de petites charpentes en chêne et bois blanc. Cent mètres de planches en toute longueur, en chêne et bois blanc. Cent mètres de volige. Quatre cents de forts pisseaux en chêne, pouvant servir à faire un renfermé. Une charretée de luzerne et un cent de belles limandes en bois de sapin.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES, Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 5 FR. (286)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^o à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. Dami-court, place de la Bilange; à Angers, ph^o Ménière. (320)

Saumur, P. GODET, imprimeur.